

RÉUNION COLLECTIVE DE PRÉSENTATION DE LA CLASSE DE 6^E

Les nombreux changements qui accompagnent l'entrée au collège peuvent être déstabilisants pour les élèves. Ils peuvent aussi être à l'origine de certaines appréhensions de la part des parents. Accueillir, être à l'écoute des interrogations et savoir y répondre, tels sont les objectifs des réunions de présentation du collège et de la 6^e.

À QUEL MOMENT ?

De préférence début, mi ou fin septembre.

SELON QUELLES MODALITÉS ?

- Faire cette réunion à un horaire acceptable pour les parents (soit après 18h00) ;
- Faire une présentation en équipe élargie.

DANS QUEL LIEU ?

Le réfectoire, le préau, la salle polyvalente du collège, ou autre lieu, extérieur du collège, si aucun espace de ce type n'est disponible.

QUELS OUTILS ?

- Le livret d'accueil ;
- A4 récapitulatif toutes les dates rythmant l'année scolaire, y compris les dates des élections des parents d'élèves ;
- Si l'établissement utilise un espace numérique de travail (ENT), un document d'aide à l'utilisation.

QUELS CONTENUS ?

En propos liminaires, expliquer en des termes clairs et compréhensibles : tous les parents appartiennent à la communauté éducative et ont le droit à l'information et à l'expression. Il n'y a pas de « mauvaises » questions.

En fonction de la date à laquelle cette réunion est programmée (début, mi ou fin septembre), différents points peuvent être abordés en soulignant à chaque fois ce qui est attendu des élèves, ce qui est attendu des parents et ce qui incombe au collège :

Les outils du collégien	Élèves	Parents	Collège
L'emploi du temps	<ul style="list-style-type: none"> • Se rendre en cours aux horaires et aux salles indiqués • Avoir son emploi du temps sur soi 	Prendre connaissance de l'emploi du temps, en particulier les horaires de début et de fin de cours	Établir l'emploi du temps

Les outils du collégien	Élèves	Parents	Collège
Les fournitures scolaires et les livres	Apporter son matériel de classe (cahiers, trousse) correspondant à ses cours	Vérifier le contenu du cartable	Établir une liste de fournitures scolaires conforme aux prescriptions nationales Informar des aides possibles et des bourses aux fournitures scolaires et aux livres organisées par les associations de parents d'élèves, si nécessaire Évoquer le cas des élèves en résidence alternée (un seul jeu de livres)
Le carnet de correspondance, papier	Avoir son carnet de correspondance sur soi : carte d'identité scolaire de l'élève, il lui permet d'entrer et de sortir du collège	Vérifier régulièrement le carnet de correspondance, le remplir pour justifier les absences et pour demander des rendez-vous individuels auprès des enseignants et/ou de l'équipe de direction	À consulter : cahier de liaison entre les parents et l'équipe du collège (demande de rendez-vous, information sur le comportement de l'élève)
L'espace numérique de travail (ENT)	À consulter pour accéder aux devoirs prescrits par les professeurs en cas d'absence	Suivre les retards, les absences et les notes de l'élève (outre les vérifications du carnet de correspondance)	Informar les parents sur la vie du collège (actions éducatives, événements particuliers)

Accompagnement après la classe			
Enjeu	Élèves	Parents	Collège
Expliciter les attendus de « faire ses devoirs »	Revoir les notions apprises en classe : relire son cours et réaliser les exercices	Demander à l'enfant/ l'adolescent quels sont les devoirs pour le lendemain et/ou vérifier dans son cahier de texte ou sur l'ENT	Présenter les différents dispositifs nationaux et modalités particulières d'accompagnement prévus par le collège lui-même (accompagnement personnalisé, aide aux devoirs, etc.)

- Le calendrier scolaire : les dates des vacances et l'organisation de l'année scolaire (premier, deuxième et troisième trimestre) ; les dates prévues pour les moments de convivialité (tout type d'événement organisé au sein du collège, dont fête de fin d'année, spectacle, etc.) ;
- Le suivi de la scolarité : le rôle des représentants de parents d'élèves dans les instances du collège (conseil de classe, conseil d'administration) ; la remise en main propre du bulletin scolaire de l'élève ;
- Les aides : bourses, fonds sociaux, transports, sorties scolaires, etc ;
- Les dispositifs spécifiques : École ouverte, Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants... ;
- Le fonctionnement de l'espace parents, les temps de rencontre prévus ;
- Prévoir un temps d'échanges avec les parents sur les conditions de rentrée de leur enfant.